Envoyé en préfecture le 16/03/2023 Reçu en préfecture le 16/03/2023 Affiché le

DEPARTEMENT DE L'AIN

Commune de GROSLÉE-SAINT-BENOIT

01300 GROSLÉE-SAINT-BENOIT

ID: 001-200060143-20230316-2303_ARDECIMOD-AR

ARRÊTÉ MUNICIPAL n° 2023-03-16

Arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie

Annule et remplace l'arrêté n°2023-01-17 du 17/01/2023

Le Maire de la Commune de GROSLÉE-SAINT-BENOIT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) : articles L.2213-32, L.2225-1a 4 et L.5211-9-2 (loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit) ;

Vu le décret n° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie ; articles R.2225-1 à 10 :

Vu l'arrête n° NOR INTE1522200A du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu L'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre l'incendie et de panique dans les Établissements Recevant du Public (E.R.P.);

Vu l'arrêté du 31 janvier 1986 modifie relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation. Le code de la Construction et de l'habitation ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2008 portant approbation du Règlement Opérationnel (R.O.) des Services d'Incendie et de Secours de l'Ain ;

Vu la note DGSCGC/SDPGC/BPERE/n°2016-5 du ministère de l'intérieur aux préfets de départements portant sur la mise en œuvre de la D.E.C.I.;

Vu le Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie approuvé par arrêté Préfectoral n°960 en date du 21 mars 2017 ;

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer la défense extérieure contre l'incendie en cas de sinistre afin d'alimenter les moyens de lutte contre l'incendie ;

Article 1 : L'État existant de la Défense Extérieure Contre l'Incendie est adopté. L'inventaire officiel des points d'eau incendie est joint au présent arrêté.

Article 2 : L'État existant de la Défense Extérieure Contre l'Incendie est consultable en mairie.

<u>Article 3 :</u> L'État existant de la Défense Extérieure Contre l'Incendie est révisé à l'initiative du maire et notamment à chaque évolution notable dans l'inventaire des points d'eau incendie de la commune ou au minimum tous les 5 ans.

<u>Article 4 :</u> Après analyse des risques présents sur la commune et étude de la Défense Extérieure Contre l'Incendie existante, il ressort un manque de D.E.C.I :

- Glandieu partie Nord;
- Evieu Sud en partie et Nord;
- L'Île;
- La Sauge;
- Saint-Benoit centre en partie et Saint-Benoit partie Est;
- Le Mollard;
- Sous Roche;
- Meunier;
- Villeneuve partie Ouest;
- Les Aigues;
- Port de Groslée et partie Nord du Port de Groslée;
- Groslée village en partie;
- La Bourlanchère;
- Pont Bancet en partie;
- Richenard en partie;

- Guigard en partie;

- Quelques habitations isolées.

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Affiché le

ID: 001-200060143-20230316-2303_ARDECIMOD-AR

Afin de répondre à cette carence la commune a réalisé un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI) pour évaluer les besoins en eau et proposer des axes d'améliorations sur le territoire communal. Le bilan au terme de cette étude est le suivant :

Secteurs :	Type de carence DECI selon le Règlement Départemental D.E.C.I. 01 :				
- L'Île; - La Sauge; - Les Chèvres; - Le Champ; - Le Mollard Est; - Les Brotteaux; - Petit port et Grand port de Groslée; - Domaine Jirieux; - Le Château; - Bâtiments isolés (secteur Est commune).	Il n'existe pas de moyen de DECI dans les distances règlementaires.				
- Evieu Ouest; - Bonnard Est; - Meunier; - Le Mollard; - Villeuneuve Ouest; - Groslée Village (en partie); - Bourlanchère; - Les Guigards.	la DECI est assurée par les poteaux incendie en place qui ne délivrent pas les débits minimums réglementaires (Q<30 m³/h).				
- Glandieu-Nord; - Evieu Est; - Saint-Benoit; - Villeneuve Est (en partie) - Groslée Village; - La Bourlanchère (en partie); - Pont Bancet; - Vareppe; - Richenard; - Les Guigards.	la DECI est assurée par les poteaux incendie en place mais les débits sont insuffisants au vu des risque à couvrir.				

Envoyé en préfecture le 16/03/2023 Reçu en préfecture le 16/03/2023

Afin d'améliorer la DECI communale, le SCDECI propose des travaux d'amélior Affiché le des debances ailleurs, l'opportunité de placer des réserves artificielles doit être confront ID: 001-200060143-20230316-2303_ARDECIMOD-AR d'amélioration du réseau d'eau potable. Les améliorations suggérées sont les suivantes :

Échéance	Localisation	Travaux				
	3. Evieu-Ouest	2 bâches souples de 120 m³				
	4. L'Île	2 bâches souples de 120 m³				
	5. La Sauge	3 bâches souples de 120 m³				
	8. Saint-Benoit	1 BS de 120 m³ au Champ				
	10. Saint-Benoit	1 Réserve souple au Bonnard de 120 m³				
	12. Neyrieu Ouest	1 BS de 120 m³				
	13. Neyrieu Est	1 BS de 120 m³				
	14. Meunier	1 BS de 120 m³				
	15. Villeneuve Est	1 BS de 120 m³				
RME	16. Villeneuve Ouest	1 BS de 120 m³				
COURT TERME	17. Les Aigues	1 BS de 300 m³ + 2 aménagements de réserve naturelle				
100 100	18. Les Aigues Sud	1 BS de 120 m³				
	19. Les Aigues Est	1 PI à créer + 1 Res. enterrée 90 m³				
	20. Petit Port	1 aménagement aire d'aspiration Rhône				
	21. Grand Port	1 aménagement aire d'aspiration Rhône				
	22. Bourlanchère	1 BS de 120 m³				
	24. Pont-Bancet Nord	1 Res. Enterrée de 120 m³				
	26. Guigards	1 BS de 240 m³				
	27. Le Château	1 Réserve enterrée de 120 m³				
	28. Domaine Jirieux	1 BS de 120 m³				
	30. Les chèvres	1 BS de 120 m³				
	1. Glandieu	1 bâche souple de 60 m3				
	2. Evieu-Est	1 bâche souple de 60 m3				
	6. Saint-Benoit	1 bâche souple pour couvrir l'entrée de la ZA de 120 m³				
<u> </u>	7. Saint-Benoit	Aménagement d'un équipement fixe sur la réserve l'air libre existante de 120 m³ + Curage de la réserve				
TERN	9. Saint-Benoit	1 Réserve enterrée dans le centre bourg de 90 m³				
MOYEN TERME	11. Saint-Benoit	1 Réserve souple pour l'entreprise de terrassement de 60 m³				
Σ	21. Groslée Village	1 res. Enterrée 30 m³				
	23. Pont-Bancet Sud	1 Res. enterrée de 60 m³				
	25. Richenard	1 BS de 60 m³				
	33. 4 Régulateur de pression pour PI surpressés	4 Régulateur de pression pour les PI N°029, 008, 011 et 013				
WE WE	29. Terre Divel	1 BS de 30 m³				
LONG TERME	31. Secteur Est de la commune,	2 BS de 30 m³				
LONG	au niveau de Pont-Bancet 32. Secteur Sud commune	1 BS de 30 m³				

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Aln,

Envoyé en préfecture le 16/03/2023 Reçu en préfecture le 16/03/2023 Affiché le

ID: 001-200060143-20230316-2303_ARDECIMOD-AR

- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Ain

- Chante le du Chante au Suis de Grade ST Beunt

Fait à Groslée-St-Benoit le 16 mars 2023, Maire de Groslée-Saint-Benoit

Le Maire,

Henri SOUDAN

Envoyé en préfecture le 16/03/2023 Reçu en préfecture le 16/03/2023 Affiché le

ID: 001-200060143-20230316-2303_ARDECIMOD-AR

Annexe arrêté n°2023-03-16

Commune	N°	Statu	t Catégorie	familie	Туре	Débit / 1 bar	État	Adresse 1	Adresse 2	Coordonnées X (L93)	Coordonnées Y (L93)	Périodicité du contrôle
3roslée-St- Benoit	001	Publi	c Normalisė	Poteau Incendie	Pl de 100 mm	44	Opérationnel et à emploi restreint	Route de Bregnier	Groslée-St- Benoit	901448,05	6513623,33	
Benoit	002	Publi	Normalisé	Poteau Incendie	Pl de 100 mm	47	Opérationnel et à emploi restreint	49 Route de Bregnier	Groslèe-St- Benoît	901354,76	6513824,02	3 ans
3rosfée-St- Benoit	003	Publi	Normalisé	Poteau incendie	PI de 100 mm	15,5	Indisponible	Rue de la Craz	Grosiče-St- Benoit	901536,40	6514257,44	3 ans
3roslée-St- Benoit	004	Public	Normalisė	Poteau incendie	Pi de 100 mm	46	Opérationnel et à emploi restreint	286 Route de Groslée	Grasiée-St- Benait	901167,11	6514127,21	3 ans
Benoit	005	Public	Normalisé	Poteau Incendie	PI de 100 mm	13,8	Indisponible	1484 Route de Neyrieu	Neyrieu	901194,97	6515614,37	3 ans
Benoit	006	Public	Normalisé	Pateau Incendie	PI de 100 mm	13	Indisponible	69 Montée du Mollard	Le Mollard	900385,00	6515043,30	3 ans
Benoit	008	Public	Normalisé	Poteau Incendia	Pl de 100 mm	46	Opérationnel et à emploi restreint	445 Route de Bregnier	Grosiëe-St- Benoit	901551,77	6513440,75	3 ans
iroslée-St- Benoit	010	Public	Normalisė	Poteau incendie	PI de 100 mm		Indisponible	58 Rue du Chateau	Evieu	900513,98	6511485,57	3 ans
iroslée-St- Benoit	011	Public	Normalisé	Poteau Incendie	Pl de 100 mm	23	Indisponible	295 Route d'Argent	Evieu	900633,22	6511357,92	3 ans
Benoit	012	Public	Normalisé	Poteau incendie	PI de 100 mm	43	Opérationnel et à emploi restreint	715 Route d'Argent	Passage de la Croix	900980,32	6511160,13	3 ans
Benoil	013	Public	Normalisé	Poteau incendie	PI de 100 mm	80	Opérationnel et conforme	2563 Roule d'Argent	Les Marches	902657,45	6511834,43	3 ans
iroslée-St- Bénoit	014	Public	Normalisé	Poteau incendle	PI de 100 mm	56	Opérationnel et conforme	333 Route de la Cascade	Glandieu	903318,02	6511034,37	3 ans
irostée-St- Benoit	015	Public	Normalisé	Poteau incendie	Pl de 100 mm	74	Opérationnel et conforme	599 Route de la Cascade	Glandieu	903392,65	6510758,98	3 ans
Benoit	016	Privé	Non Normalisé	Réserve artificielle	Ráserve à l'air libre	120 m³	Indisponible	Zone Artisanale sur Gallay	Graslée-St- Benalt	901687,98	6513386,01	3 ans
irosièe-St- Benoit	017	Public	Normalisé	Poteau incendie	Pi de 100 mm	46	Opérationnel et à emploi restraint	Rue de Chavanne	Groslée-St- Benoit	901289,76	6513982,41	3 ans
irosiée-St- Benoit	020	Public	Non Normailsé	Réserve artificielle	Réserve enterrée	30 m ³ (Res, Champs)	Indisponible	521 Rue du Champs	Le Champs	901867,41	6513719,30	3 ans
roslée-St- Benoit	021	Public	Non Normalisé	Réserve artificielle	Réserve enterrée	25 m² (Res Neyrieu)	Indisponible	101 Chemin du creux des vignes	Creux des vignes	900436,27	6515243,33	3 ans
Benoit	022	Privé	Non Normailsé	Réserve	Réserve à l'air libre	240 m³		SCEA Terra d'Horizon	Grostée-St- Benoit	900942,10	6514215,53	3 ans
Benoit	029	Public	Normalisé	Poleau	PI de 100 mm	48	Operationnel et à emploi restreint	761 Route de Bregnier	Grosiee-St- Benoit	901757,29	6513242,58	3 ans
Benoit roslêe-St-	030		Non Normalisé	Réserve artificielle	Réserve souple	120 m* (Bāche souple)	Operationnel et conforme	700 Rue de Villeneuve	Neyrieu	900648,80	6515409,10	3 ans
Benoit rostée-St-	031	Public	Normalisé	Incendia Poteau	PI de 100 mm	8,3	Indisponible	227 Rue de Villeneuve	Neyrieu	900231,44	6515441,56	3 ans
Benoit rostée-St-	101	_	Nomalisé	incendie Poteau	Pl de 100 mm	29		B2 lieu dit Les Guigards Groslée	Le Mollard	899113,77	6517350,06	3 ans
Benoit roslée-St-	102		Normalisè	incendie Poteau	Pl de 100 mm	30	emploi restreint	71 impasse Richenard Groslée	Le Mollard	899269,65	6517417,37	3 ans
Benoit roslée-St-	103	-	Normalisė	Incendle	Pi de 100 mm	78	comonne	90 Chemin d'Arandon	Le Mollard	899697,26	6517340,58	3 ans
Benoit rosiée-St-	104	-	Normalisé	incendie Poteau	PI de 100 mm	33	Operationnel et à emploi restreint	50 Route de Lhuis	Pont Bancet	900426,90	6516412,70	3 ans
Benoit oslée-St-	105		Normalisė	Incendie Poteau	PI de 100 mm	9,5		Place de l'Eglise Groslée	Groslée Village	899919,21	6515965,03	3 ans
Benoit osiée-St-	106		Normalisé	incendie Poteau	PI de 100 mm	48	Operationnel et à emploi restreint	189 Route du Village	Groslée Village	899710,89	6515868,44	3 ans
Benoit osièe-St-	107	Public	Normalisė	incendle	Pi de 100 mm	18	Indisponible	51 Chemin du Buisson	Grosièe Village	900221,58	6516081,96	3 ans
Benoit		Public	Non Normalisé	Réserve naturelle	Réserve à l'air Ilbre		Indisponible	2930 Route de Groslée - Etang	Les Aigues	899219,99	6515389,77	3 ans
Benoit oslée-St-		-	Non Normalisé	Réserve artificielle	Réserve enterrée	32 m* (Res. Evieu)	Indisponible	15 Rue du Champs	Evieu	900316,40	6511484,10	3 ans
Benoit		Public	Noπ Normalisé	Réserve artificielle	Réserve enterrée	14 m* (Res. Bonnard)	Indisponible	24 Rue du Bonnard	Grasiée-St- Benoit	901609,13	6514160,28	3 ans

Document mis à jour le 16 mars 2023



